

## 2.3 Faune

### 2.3.1 Insectes

- Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »
- Cf. Annexe IV : « Liste des espèces observées dans l'aire d'étude rapprochée »
- Cf. Carte : « Insectes patrimoniaux et/ou protégés »
- Cf. Carte : « Enjeux contextualisés associés aux insectes »

#### 2.3.1.1 Analyse bibliographique

Hormis l'ABC, il n'existe pas à notre connaissance des publications s'étant intéressées à l'entomologie sur cette zone.

Les recherches bibliographiques et les consultations menées auprès de divers organismes (Faune Bretagne, INPN) ont permis de recenser les insectes déjà connus sur la commune de Porspoder (29) et dans l'aire d'étude rapprochée, en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales (les espèces menacées et inscrites en liste rouge régionale et nationale).

41 espèces d'insectes (21 de rhopalocères et zygènes, 9 odonates et 11 d'orthoptères) sont mentionnées sur la commune de Porspoder (29) (données postérieures à décembre 2013).

Parmi ces espèces, 2 sont protégées et/ou considérées comme patrimoniales.

L'ABC de Porspoder réalisé en 2023 a quant à lui permis d'identifier 28 espèces de rhopalocères, 12 espèces d'odonates, 15 espèces d'orthoptères ainsi que 167 autres espèces appartenant à des groupes taxonomiques moins connus sur la commune. Sur les 24 espèces observées lors des expertises 19 avaient déjà été identifiées dans l'ABC tandis que 5 n'y sont pas mentionnées.

**Tableau 15 : Les espèces d'insectes remarquables issues de la bibliographie**

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique               | Directive Habitat | Protection France | LRN | LRR | Dernière observation              | Habitats d'espèces  |
|--|-------------------|-------------------|-----|-----|-----------------------------------|---|
| <b>Odonates</b>                                    |                   |                   |     |     |                                   |   |
| Agripon du mercure<br><i>Coenagrion mercuriale</i> | An. II            | Art.3             | LC  | NT  | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Cours d'eau frais, bien oxygéné et de bonne qualité comprenant des herbiers aquatiques denses |
| <b>Papillons de jour</b>                           |                   |                   |     |     |                                   |   |
| Agreste<br><i>Hipparchia semele</i>                | -                 | -                 | LC  | NT  | INPN, OpenObs, 2022<br>Porspoder  | Landes à bruyères, bois clairs et les landes buissonnantes                                    |

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable // Orthoptères, Liste rouge nationale et liste rouge par domaine biogéographique (Sardet & Defaut, 2004) : P1 : Priorité 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes ; P2 : priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction ; P3 : priorité 3 : espèces menacées, à surveiller ; P4 : priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances ; ? : manque d'informations.
- LRR : Liste rouge régionale des papillons de jour (Bretagne Environnement, 2018) / Liste rouge régionale des odonates (Bretagne Environnement, 2019) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

#### 2.3.1.2 Espèces et cortèges présents dans l'aire d'étude rapprochée

##### 2.3.1.2.1 Espèces

Parmi les groupes étudiés, 24 espèces d'insectes (9 lépidoptères, 7 orthoptères, 1 odonate, 1 diptère, 1 coléoptère, 1 hétérocère, 1 hémiptère et 3 hyménoptères) sont présentes (Cf. Annexe IV) ;

Les espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée.

Parmi les 24 espèces recensées sur l'aire d'étude rapprochée, aucune n'est considérée comme remarquable (protégée/menacée).

---

La richesse entomologique est faible compte tenu de la faible superficie de l'aire d'étude rapprochée. De même, cette dernière est recouverte par des habitats homogènes, peu diversifiés et donc peu favorables aux insectes. Enfin, l'aire d'étude rapprochée est située au sein d'un contexte urbanisé. Néanmoins, les milieux ouverts herbeux sont favorables à certaines espèces d'insectes communs.

---

### 2.3.1.2.2. Cortèges

Les espèces identifiées au sein de l'aire d'étude rapprochée présentées dans chapitre précédent sont rattachables à différents cortèges selon les groupes d'insectes considérés. On retiendra sur ce site les cortèges suivants :

- Lépidoptères (2 cortèges) :
  - Cortège des prairies (6 espèces) : Amaryllis (*Pyronia tithonus*), Argus bleu (*Polyommatus icarus*), Aurore (*Anthocharis cardamines*), Machaon (*Papilio machaon*), Myrtil (*Maniola jurtina*) et le Procris (*Coenonympha pamphilus*) ;
  - Cortège d'espèces ubiquistes peu exigeantes (3 espèces) : le Paon-du-jour (*Aglais io*), la Piéride de la rave (*Pieris rapae*) et le Vulcain (*Vanessa atalanta*).
- Odonates (1 cortège) :
  - Cortège des ruisselets et petits cours d'eau (1 espèce) : le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*) ;
- Orthoptères (2 cortèges) :
  - Cortèges frondicoles des lisières et écotones arborés et buissonnants (2 espèces) : la Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoaptera*) et la Leptophye ponctuée (*Leptophyes punctatissima*) ;
  - Cortège des milieux ouverts des prairies mésophiles à hygrophiles (5 espèces) : le Criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*), le Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*), la Decticelle grisâtre (*Platycleis albopunctata*), le Criquet mélodieux (*Chorthippus biguttulus*) et la Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).



Argus bleu



Cordulégastre annelé



Machaon



Paon-du-jour



Vulcain



Decticelle grisâtre

Insectes communs sur l'aire d'étude rapprochée

### 2.3.1.3 Intérêt fonctionnel des milieux

Les espèces réalisent leur cycle de vie (reproduction, alimentation, développement larvaire, migration...) au sein d'habitats spécifiques. Les rhopalocères et les orthoptères exploitent une grande diversité d'habitat allant des pelouses et friches herbacées aux milieux forestiers et boisés, en passant par des habitats humides (prairies humides, marais, tourbières) et secs (pelouses calcicoles, zones sableuses, carrières). A la différence des deux taxons précédents, les odonates ont nécessairement besoin de milieux aquatiques pour pouvoir se reproduire, pondre leurs œufs et faciliter le développement de leurs larves qui évoluent exclusivement en milieu aquatique stagnant à courant.

Concernant les odonates (libellules et demoiselles), les milieux aquatiques favorables à la reproduction sont absents de l'aire d'étude rapprochée. Ainsi, les odonates présents au sein des milieux ouverts prairiaux sont uniquement de passage sur le secteur et utilisent ces habitats pour le repos et l'alimentation.

Concernant les papillons de jours et les orthoptères, les prairies mésophiles à hygrophiles recouvrant l'aire d'étude rapprochée sont globalement propices à ces groupes. Les rhopalocères observés sont tous peu exigeants vis-à-vis de leurs habitats et communs en Bretagne.

Les habitats ouverts prairiaux sont également des zones d'alimentation importantes pour les insectes pollinisateurs comme les hyménoptères, certains diptères et coléoptères.



Prairie mésophile



Prairie hygrophile

Habitats d'espèces/cortèges d'espèces sur l'aire d'étude rapprochée

#### 2.3.1.4 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Aucune espèce remarquable (protégées et/ou patrimoniales) n'a été observée sur l'aire d'étude rapprochée.

Les enjeux écologiques sont donc faibles pour ce groupe d'espèces.

### 2.3.1.5 Bilan concernant les insectes et enjeux associés

24 espèces d'insectes (9 lépidoptères, 7 orthoptères, 1 odonate, 1 diptère, 1 coléoptère, 1 hétérocère, 1 hémiptère et 3 hyménoptères) ont été observées au sein de l'aire d'étude rapprochée, parmi lesquelles aucune n'est remarquable.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée sont les milieux ouverts prairiaux favorables à l'accomplissement du cycle de vie des espèces inféodées aux espaces ouverts herbeux. Ces habitats sont également des zones de chasse et de repos pour plusieurs insectes dont les odonates et autres insectes pollinisateurs (hyménoptères, diptères et coléoptères).

**Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré globalement comme faible pour les insectes.**

## 2.3.2 Mollusques

- ➔ Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »
- ➔ Cf. Annexe IV : « Liste des espèces observées dans l'aire d'étude rapprochée »
- ➔ Cf. Carte : « Mollusques patrimoniaux et/ou protégés »
- ➔ Cf. Carte : « Enjeux contextualisés associés aux mollusques »

### 2.3.2.1 Analyse bibliographique

Hormis l'ABC, il n'existe pas à notre connaissance de publications s'étant intéressées à malacologie sur cette zone.

Les recherches bibliographiques et les consultations menées auprès de divers organismes (Faune Bretagne, INPN) ont permis de recenser les mollusques déjà connus sur la commune de Porspoder (29) et dans l'aire d'étude rapprochée, en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales (les espèces menacées et inscrites en liste rouge régionale et nationale).

L'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*), espèce protégée au niveau nationale n'est pas mentionné sur la commune concernée par le projet.

L'ABC de Porspoder réalisé en 2023 a quant à lui permis d'identifier 9 espèces de mollusques sur la commune mais aucune n'a été contactée sur l'aire d'étude immédiate lors des expertises réalisées par Biotope.

#### 2.3.2.1.1 Espèces

L'Escargot de Quimper n'a pas été observé au sein de l'aire d'étude rapprochée.

L'absence d'observation sur l'aire d'étude rapprochée, ainsi que l'absence de données bibliographiques sur la commune concernée par le projet nous pousse à considérer cette espèce comme absente de l'aire d'étude rapprochée.

### 2.3.2.2 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Aucune espèce remarquable (protégée/patrimoniale) n'a été observée ou est considérée comme présente au sein de l'aire d'étude rapprochée.

### 2.3.2.3 Bilan concernant les mollusques et enjeux associés

Les boisements, les ourlets, les prairies humides et les haies bocagères sont essentiels pour le bon accomplissement du cycle biologique des mollusques communs.

Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré comme faible pour les mollusques.

### 2.3.3 Amphibiens

- ➔ Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »
- ➔ Cf. Annexe IV : « Liste des espèces observées dans l'aire d'étude rapprochée »
- ➔ Cf. Carte : « Amphibiens patrimoniaux et/ou protégés »
- ➔ Cf. Carte : « Enjeux contextualisés associés aux amphibiens »

#### 2.3.3.1 Analyse bibliographique

Hormis l'ABC, il n'existe pas à notre connaissance des publications s'étant intéressées à la batrachologie sur cette zone.

Les recherches bibliographiques et les consultations menées auprès de divers organismes (Faune Bretagne, INPN) ont permis de recenser les amphibiens déjà connus sur la commune de Porspoder (29) et dans l'aire d'étude rapprochée, en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales (les espèces menacées et inscrites en liste rouge régionale et nationale).

11 espèces d'amphibiens sont mentionnées sur la commune de Porspoder (données postérieures à décembre 2013).

Toutes ces espèces sont considérées comme remarquables (protégées/patrimoniales).

L'ABC de Porspoder réalisé en 2023 a quant à lui permis d'identifier 8 espèces d'amphibiens sur la commune. Proche du site les prospections de l'ABC ont notamment permis d'observer le Crapaud épineux et l'Alyte accoucheur mais ces espèces n'ont pas été observés sur l'aire d'étude immédiate.

**Tableau 16 : Synthèse des données bibliographiques**

| Nom vernaculaire<br><i>Nom scientifique</i>         | Directive Habitat | Protection France | LRN | LRR | Observations                      | Habitat d'espèce   |
|---|-------------------|-------------------|-----|-----|-----------------------------------|--|
| Alyte accoucheur<br><i>Alytes obstetricans</i>      | An IV             | Art 2             | LC  | NT  | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Espèce avec une affinité pour les milieux pionniers, ouverts avec des sols meubles. Corps de ferme, villages, lavoirs, sablières, gravières, murets ou bâtiments abandonnés. |
| Crapaud épineux<br><i>Bufo spinosus</i>             | -                 | Art. 3            | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Assez ubiquiste, tout type de pièces d'eau stagnantes ou à courant lent  |
| Grenouille agile<br><i>Rana dalmatina</i>           | An IV             | Art 2             | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2022<br>Porspoder | Espèce forestière ou bocagère occupant divers pièces d'eau regroupant des hélophytes ou branches mortes pour accrocher leurs pontes  |
| Grenouille rousse<br><i>Rana temporaria</i>         | An V              | Art. 4            | LC  | NT  | INPN, 2022<br>Porspoder           | Espèce plutôt forestière, occupant de nombreuses pièces d'eau stagnantes peu profondes   |
| Grenouille verte<br><i>Pelophylax sp.</i>           | -                 | -                 | -   | -   | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Espèce ubiquiste se reproduisant dans tout type de pièces d'eau stagnante ou courante  |
| Pélodyte ponctué<br><i>Pelodytes punctatus</i>      | -                 | Art 2             | LC  | NT  | INPN, 2022<br>Porspoder           | Espèce assez pionnière se rencontrant dans plusieurs habitats, regroupant des cachettes  |
| Rainette verte<br><i>Hyla arborea</i>               | An IV             | Art 2             | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2022<br>Porspoder | Forêt de feuillus et forêts mixtes, occupe les marais, mares, fossés et canaux lents   |
| Triton crêté<br><i>Triturus cristatus</i>           | An II / An. IV    | Art. 2            | NT  | VU  | INPN, 2022<br>Porspoder           | Espèce bocagère occupant les pièces d'eau stagnantes très végétalisées avec herbiers   |
| Triton marbré<br><i>Triturus marmoratus</i>         | An IV             | Art 2             | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2022<br>Porspoder | Boisements, bocages, mares, fossés et pièces d'eau stagnantes peu végétalisées   |
| Triton palmé<br><i>Lissotriton helveticus</i>       | -                 | Art 3             | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Espèce se reproduisant dans plusieurs pièces d'eau stagnantes de tailles modestes  |
| Salamandre tachetée<br><i>Salamandra salamandra</i> | -                 | Art 3             | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Espèce forestière à bocagère se reproduisant au sein de pièces d'eau souvent temporaires (mares, flaques, ornières)  |

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : protection des individus.
- Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.

- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué ;
- LRR : Liste rouge régionale (Bretagne Environnement, 2015) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

### 2.3.3.2 Espèces et cortèges présents dans l'aire d'étude rapprochée

#### 2.3.3.2.1. Espèces

Aucune espèce d'amphibiens n'a été observée ou n'est considérée comme présente dans l'aire d'étude rapprochée.

L'aire d'étude rapprochée ne rassemble pas d'habitats aquatiques favorables à la reproduction des amphibiens. D'autre part, cette dernière regroupe très peu d'habitats boisés ou buissonnants favorables à l'hivernage et le repos des amphibiens.

### 2.3.3.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Aucune espèce remarquable (protégée/patrimoniale) n'a été observée ou n'est considérée comme présente au sein de l'aire d'étude rapprochée.

### 2.3.3.4 Bilan concernant les amphibiens et enjeux associés

Aucun secteur n'est essentiel pour le bon accomplissement du cycle biologique des amphibiens, le rôle fonctionnel des habitats présents localement étant limité, voire nul en période de reproduction.

**Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré comme faible pour les amphibiens.**

### 2.3.4 Reptiles

- ➔ Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »
- ➔ Cf. Annexe IV : « Liste des espèces observées dans l'aire d'étude rapprochée »
- ➔ Cf. Carte : « Reptiles patrimoniaux et/ou protégés »
- ➔ Cf. Carte : « Enjeux contextualisés associés aux reptiles »

#### 2.3.4.1 Analyse bibliographique

Hormis l'ABC, il n'existe pas à notre connaissance des publications s'étant intéressées à l'herpétologie sur cette zone.

Les recherches bibliographiques et les consultations menées auprès de divers organismes (Faune Bretagne, INPN) ont permis de recenser les reptiles déjà connus sur la commune de Porspoder (29) et dans l'aire d'étude rapprochée, en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales (les espèces menacées et inscrites en liste rouge régionale et nationale).

7 espèces de reptiles sont mentionnées sur la commune de Porspoder (données supérieures ou égales à 2014).

Toutes ces espèces sont considérées comme remarquables (protégées/patrimoniales).

L'ABC de Porspoder réalisé en 2023 a quant à lui permis d'identifier 7 espèces de reptiles sur la commune. Parmi elles, 4 ont été observés lors des expertises réalisées par Biotope.

**Tableau 17 : Synthèse des données bibliographiques**

| Nom vernaculaire                                | Directive Habitat | Protection France | LRN | LRR | Observations                      | Habitat d'espèce  |
|---|-------------------|-------------------|-----|-----|-----------------------------------|---|
| Coronelle lisse<br><i>Coronella austriaca</i>   | An IV             | Art 2             | LC  | DD  | Faune Bretagne, 2020<br>Porspoder | Milieux ouverts et buissonnants comme les landes, pelouses, lisières boisées, éboulis   |
| Couleuvre helvétique<br><i>Natrix helvetica</i> | -                 | Art. 2            | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Boisements et bocages regroupant des zones humides ou des cours d'eau.  |
| Lézard à deux raies<br><i>Lacerta bilineata</i> | An IV             | Art 2             | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Lisières, ourlets, landes et prairies ensoleillées  |
| Lézard des murailles<br><i>Podarcis muralis</i> | An IV             | Art 2             | LC  | DD  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Tout type de micro-habitats thermophiles et ensoleillés, souvent anthropophiles (murets, tas de bois, tas de pierre, ourlets) |
| Lézard vivipare<br><i>Zootoca vivipara</i>      | -                 | Art 3             | LC  | NT  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Boisements clairs avec clairières et ourlets forestiers hygrophiles à humides   |
| Orvet fragile<br><i>Anguis fragilis</i>         | -                 | Art. 3            | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Boisements, par cet jardins, fourrés et buissons souvent frais  |
| Vipère péliade<br><i>Vipera berus</i>           | -                 | Art 2             | VU  | EN  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Habitats ouverts ou semi-ouverts, paysages bocagers, landes, prairies   |

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : protection des individus.
- Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué ;
- LRR : Liste rouge régionale (Bretagne Environnement, 2015) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

#### 2.3.4.2 Espèces et cortèges présents dans l'aire d'étude rapprochée

##### 2.3.4.2.1. Espèces

4 espèces de reptiles sont présentes ou considérées comme telles dans l'aire d'étude rapprochée :

- 3 espèces observées lors des inventaires de terrain (Cf. Annexe IV) :

- Orvet fragile (*Anguis fragilis*) ;
- Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) ;
- Vipère péliaude (*Vipera berus*) .
- 1 espèce non observée lors des inventaires de terrain mais considérée comme présente sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces :
  - Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) : espèce assez ubiquiste se rencontrant au sein des écotones ensoleillés et thermophiles, connue sur la commune (source Faune Bretagne, 2024) dans des habitats similaires ;

Les autres espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée.

Parmi les 4 espèces recensées ou considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée, il faut remarquer la présence de :

- 4 espèces protégées ;
- 1 espèce patrimoniale (Vipère péliaude) ;

Le détail de ces espèces est précisé dans le tableau suivant « Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables ».

La richesse herpétologique est assez bonne compte tenu de la faible superficie de l'aire d'étude rapprochée, ainsi que sa faible diversité en habitats naturels et semi-naturels. Toutefois, cette richesse est liée à la présence de nombreux micro-habitats (murets en pierre, buissons, talus) favorables à la reproduction, la thermorégulation et à l'hivernage des reptiles.



Orvet fragile (sur site)



Vipère péliaude (sur site)



Lézard des murailles



Lézard à deux raies

Reptiles remarquables sur l'aire d'étude rapprochée

#### 2.3.4.2.2. Cortèges

Les espèces présentes ou considérées comme telles dans le chapitre précédent sont rattachables à 4 cortèges :

- Cortège des milieux buissonnants et ombragés frais (1 espèce) : l'Orvet fragile ;
- Cortège des milieux semi-ouverts hygrophiles et talus rocailleux (2 espèces) : le Lézard vert occidental et la Vipère péliaude ;
- Cortège des milieux anthropiques thermophiles (murets en pierre) (1 espèce) : le Lézard des murailles.

#### 2.3.4.3 Intérêt fonctionnel des milieux

Sur l'aire d'étude rapprochée, les potentialités d'accueil en tant qu'habitats de reproduction, d'estivage, de thermorégulation et d'hibernation sont assez nombreuses et sont associées aux éléments paysagers et anthropiques structurant le paysage, comme les fourrés buissonnants et le réseau de talus et murets en pierre. Les milieux ouverts prairiaux sont des zones d'alimentation pour les reptiles. Ces différents habitats sont favorables à plusieurs espèces communes mais également 1 espèce patrimoniale (Vipère péliaude).



Muret en pierre



Talus et murets



Murets en pierre



Talus avec murets

Habitats d'espèces/cortèges d'espèces sur l'aire d'étude rapprochée

#### 2.3.4.4 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Tableau 18 : Statuts et enjeux écologiques des reptiles remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique            | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |                | Enjeu spécifique         | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé   |           |
|---|------------------------|--------|----------------------|-----|----------------|--------------------------|---|---|-----------|
|   | Europe                 | France | LRN                  | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de responsabilité |   |   |           |
| <b>Espèces patrimoniales et/ou réglementées</b> |                        |        |                      |     |                |                          |   |   |           |
| Vipère péliaude<br><i>Vipera berus</i>          | -                      | Art 2  | VU                   | EN  | Det.           | Très élevée              | Très fort   | <p><u>Ecologie de l'espèce :</u><br/> La vipère péliaude vit dans des milieux très variés, mais qui présentent un ensemble de caractéristiques communes. Elle a besoin essentiellement de milieux ouverts et fuit les forêts ombrageuses dépourvues de clairière. Elle affectionne les végétations basses étagées à structuration complexe, qui lui offre à la fois une bonne productivité en nourriture (abondance des micromammifères), et des cachettes où elle peut se retirer rapidement en cas de danger, ce qui est notamment le cas des broussailles, friches, haies, buissons épars comme les bruyères, ronciers et des fourrés buissonnants. Des pierriers peuvent aussi faire l'affaire. Elle occupe les landes à bruyères, les lisères forestières structurées (avec ourlet forestier), les clairières, les tourbières et autres marais ouverts, les haies bocagères, les talus, les friches, les carrières, les bords de voies ferrées abandonnées ou non, les massifs dunaires littoraux à végétation diversifiée, les pelouses calcicoles avec buissons. Plus régulièrement que la vipère aspic, la vipère péliaude peut vivre dans des milieux à dominante humide, pourvu que quelques parties au moins ne soient pas inondables, et elle est moins thermophile.</p> <p><u>Données sur l'espèce :</u><br/> 3 individus ont été observés au sein de l'aire d'étude rapprochée au niveau des talus herbeux et murets rocailleux traversant les prairies fauchées.</p> | Très fort |
| Lézard à deux raies<br><i>Lacerta bilineata</i> | An IV                  | Art 2  | LC                   | LC  |                | Mineure                  | Faible  | <p><u>Ecologie de l'espèce :</u><br/> Les endroits à forte végétation tels que les haies vives et les taillis sont ses lieux favoris, que ce soit en prairie, sur le versant d'un talus, en lisière de forêt ou en bordure de chemin. C'est un bon grimpeur. Il affectionne les ronciers, l'important pour lui étant de trouver à proximité un petit endroit dégagé où il puisse s'exposer au soleil. Il s'abrite de préférence sous une grosse souche ou sous une pierre ; il occupe à l'occasion la galerie désaffectée d'un terrier de rongeur, mais il peut aussi creuser son propre terrier lorsque le sol le permet. Sa nourriture est principalement constituée d'insectes, de vers de terre et de mollusques ; il lui arrive exceptionnellement de consommer de jeunes lézards. Les fruits sucrés et juteux sont aussi appréciés. Il boit l'eau sur les herbes et les feuilles après ou pendant la pluie.</p> <p><u>Données sur l'espèce :</u><br/> 2 individus observés au sein de l'aire d'étude rapprochée au niveau des talus herbeux et murets rocailleux traversant les prairies fauchées. Population probablement plus importante sur l'aire d'étude rapprochée.</p>   | Faible    |
| Lézard des murailles<br><i>Podarcis muralis</i> | An IV                  | Art 2  | LC                   | DD  | -              | Mineure                  | Faible  | <p><u>Ecologie de l'espèce :</u><br/> Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts et semi-ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation (tas de pierre, tas de bois, lisières et ourlets forestiers, murets, fourrés, talus herbeux). D'une manière générale, il vit dans les milieux pierreux secs, ensoleillés et pauvres en végétation. Il affectionne les endroits abrités du vent, avec des zones dégagées et exposées au soleil, et les lieux qui regorgent de trous et de fentes, soit d'éventuels refuges en cas de besoin.</p>   | Faible    |

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique    | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |                |                          | Enjeu spécifique | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée  | Enjeu contextualisé |
|---|------------------------|--------|----------------------|-----|----------------|--------------------------|------------------|--|---------------------|
|   | Europe                 | France | LRN                  | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de responsabilité |                  |  |                     |
|   |                        |        |                      |     |                |                          |                  | <u>Données sur l'espèce :</u><br>Aucune observation sur l'aire d'étude rapprochée en 2024. Néanmoins cette espèce est mentionnée sur la commune de Porspoder (source Faune Bretagne, INPN, 2024). Cette espèce est assez anthropophile et se rencontre très régulièrement sur les murets en pierre ensoleillés comprenant des anfractuosités. Espèce considérée comme présente sur l'aire d'étude rapprochée.  |                     |
| Orvet fragile<br><i>Anguis fragilis</i> | -                      | Art. 3 | LC                   | LC  | -              | Mineure                  | Faible           | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Lézard apode, assez discret, qui affectionne la fraîcheur des fourrés et des boisements mais qui fréquente également les milieux plus ouverts et secs comme les lisières et les friches et prairies herbacées à végétation haute et les haies au sein desquelles il dispose de nombreuses cachettes et où il trouve les invertébrés dont il se nourrit (vers, limaces, araignées, insectes et larves). L'hivernation se pratique dans des terriers ou des galeries qui peuvent avoir jusqu'à 70 cm de profondeur et qui sera préalablement refermé par de la terre ou de la mousse. L'orvet peut également passer l'hiver dans un tas de fumier ou sous tout autre abri ayant la température nécessaire.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>2 individus observés (1 mâle et 1 femelle) sous des plaques reptiles en lisière de fourrés buissonnants et de talus herbeux. | Faible              |

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : protection des individus.
- Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué ;
- LRR : Liste rouge régionale (Bretagne Environnement, 2015) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.
- Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Bretagne (Observatoire de l'Environnement de Bretagne, 2021) : DZ : espèce déterminante ; DZc : espèce complémentaire.
- Niveau de responsabilité régionale : (Bretagne Environnement, 2015) : mineure, modérée et élevée.



Carte 5 : Les reptiles présents au sein de l'aire d'étude rapprochée @Biotope



## Reptiles

Réalisation d'un diagnostic faune-flore sur un cycle annuel complet (4 saisons) sur le secteur de Mezou Vourc'h à Porspoder (29)

### Légende

Aire d'étude rapprochée

### Les espèces remarquables

- Lézard vert occidental
- Orvet fragile
- Vipère péliade

### Les habitats d'espèces

- Milieux buissonnants et arborés
- Milieux semi-ouverts et talus rocheux
- Milieux ouverts prairiaux (alim)
- Muret en pierre
- Habitat anthropique non utilisé

#### 2.3.4.5 Bilan concernant les reptiles et enjeux associés

4 espèces de reptiles sont présentes ou considérées comme telles dans l'aire d'étude rapprochée, toutes sont protégées et une est patrimoniale : la Vipère péliaude. Cette espèce présente un enjeu écologique très fort.

Le principal secteur d'intérêt pour les reptiles est représenté par le réseau de murets et talus rocaillieux traversant l'aire d'étude rapprochée.

Les espaces ouverts et semi-ouverts hygrophiles à mésophiles (prairies, fourrés) peuvent également héberger des espèces comme l'Orvet fragile ou encore le Lézard à deux raies.

Les habitats ouverts herbeux servent également de zones d'alimentation pour les différentes espèces.

**Compte tenu de ces éléments, l'aire d'étude rapprochée constitue un enjeu globalement faible à localement très fort pour les reptiles.**



Carte 6 : Les enjeux écologiques concernant le groupe des reptiles @Biotope

## Reptiles

### Enjeux écologiques

Réalisation d'un diagnostic faune-flore sur un cycle annuel complet (4 saisons) sur le secteur de Mezou Vourc'h à Porspoder (29)

#### Légende

Aire d'étude rapprochée

#### Les enjeux écologiques

- Très fort
- Moyen
- Faible
- Négligeable

## 2.3.5 Oiseaux

- ➔ Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »
- ➔ Cf. Annexe IV : « Liste des espèces observées dans l'aire d'étude rapprochée »
- ➔ Cf. Carte : « Oiseaux patrimoniaux et/ou protégés »
- ➔ Cf. Carte : « Enjeux contextualisés associés aux oiseaux »

### 2.3.5.1 Analyse bibliographique

Hormis l'ABC, il n'existe pas à notre connaissance des publications s'étant intéressées à l'ornithologie sur cette zone.

Les recherches bibliographiques et les consultations menées auprès de divers organismes (Faune Bretagne, INPN) ont permis de recenser les oiseaux déjà connus sur la commune de Porspoder (29) et dans l'aire d'étude rapprochée, en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales (les espèces menacées et inscrites en liste rouge régionale et nationale).

176 espèces d'oiseaux sont mentionnées sur la commune de Porspoder (dont 70 espèces nicheuses possibles, probables ou certaines). Les données sont postérieures à décembre 2013.

Parmi les 70 espèces nicheuses mentionnées dans la bibliographie communale, 26 sont considérées comme remarquables (protégées/patrimoniales) (cf. voir tableau ci-dessous).

L'ABC de Porspoder réalisé en 2023 a quant à lui permis d'identifier 157 espèces d'oiseaux sur la commune. Toutes les espèces contactées lors des expertises réalisées par Biotope avaient déjà été mentionnées dans l'ABC.

**Tableau 19 : Synthèse des données bibliographiques**

| Nom vernaculaire                                   | Europe | France | LRN | LRR | Observations                      | Habitat d'espèces   |
|--|--------|--------|-----|-----|-----------------------------------|---|
| Alouette des champs<br><i>Alauda arvensis</i>      | -      | -      | NT  | VU  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Plaines agricoles et zones ouvertes herbeuses (friches, prairies)   |
| Bouscarle de Cetti<br><i>Cettia cetti</i>          | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Fourrés et massifs buissonnants humides, marécages  |
| Bouvreuil pivoine<br><i>Pyrrhula pyrrhula</i>      | -      | Art 3  | VU  | NT  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Boisements de feuillus et boisements mixtes, parcs arborés  |
| Bruant jaune<br><i>Emberiza citrinella</i>         | -      | Art 3  | VU  | EN  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Bocages, plaines agricoles avec linéaires de haies, fourrés buissonnants                                    |
| Busard des roseaux<br><i>Circus aeruginosus</i>    | An I   | Art 3  | NT  | EN  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Prairies humides et grands marais   |
| Chardonneret élégant<br><i>Carduelis carduelis</i> | -      | Art 3  | VU  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Boisement peu dense, Friche, Parc, Jardin, Milieux urbains  |
| Cisticole des joncs<br><i>Cisticola juncidis</i>   | -      | Art 3  | VU  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Prairies et friches humides   |
| Coucou gris<br><i>Cuculus canorus</i>              | -      | Art 3  | LC  | NT  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Boisements, massifs forestiers et bosquets  |
| Crave à bec rouge<br><i>Pyrrhocorax pyrrhocora</i> | An I   | Art 3  | LC  | EN  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Espèce rupestre, falaise, landes rases, côtes rocheuses   |
| Faucon crécerelle<br><i>Falco tinnunculus</i>      | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Occupe tous les types de milieux, les anciens nids de corvidés, les toits de bâtiments, les arbres, pylônes |
| Fauvette des jardins<br><i>Sylvia Borin</i>        | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Formations boisées, boqueteaux de plaine, les parcs et jardins  |
| Goéland argenté<br><i>Larus argentatus</i>         | -      | Art 3  | NT  | VU  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Falaises, îlots rocheux, toitures de bâtiments  |

| Nom vernaculaire                                   | Europe | France | LRN | LRR | Observations                      | Habitat d'espèces  |
|--|--------|--------|-----|-----|-----------------------------------|--|
| Goéland brun<br><i>Larus fucus</i>                 | -      | Art 3  | LC  | VU  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Falaises, îlots rocheux, toitures de bâtiments   |
| Hirondelle de fenêtre<br><i>Delichon urbicum</i>   | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Rebord de toit et de fenêtre et intérieur des bâtiments, infrastructures de transports |
| Hirondelle rustique<br><i>Hirundo rustica</i>      | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Sous les toits des granges, étables, fermes  |
| Linotte mélodieuse<br><i>Linaria cannabina</i>     | -      | Art 3  | VU  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Friches, lisières et clairières forestières  |
| Martinet noir<br><i>Apus apus</i>                  | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Bâtiments, constructions anciennes, toits et édifices                                  |
| Moineau domestique<br><i>Passer domesticus</i>     | -      | Art 3  | LC  | VU  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Milieux ouverts et semi-ouverts, campagnard comme citadin                              |
| Pipit farlouse<br><i>Anthus pratensis</i>          | -      | Art 3  | VU  | VU  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Marais, prairies humides, friches et landes ouvertes                                   |
| Pipit maritime<br><i>Anthus petrosus</i>           | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Littoral rocheux et landes côtières  |
| Roitelet huppé<br><i>Regulus regulus</i>           | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Parcs, jardins et boisements avec conifères  |
| Serin cini<br><i>Serinus serinus</i>               | -      | Art 3  | VU  | LC  | Faune Bretagne, 2021<br>Porspoder | Espèce anthropophile, parcs, jardins avec conifères                                    |
| Tarier pâtre<br><i>Saxicola rubicola</i>           | -      | Art 3  | NT  | LC  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Friches, clairières forestières et parcs urbains                                       |
| Tourterelle des bois<br><i>Streptopelia turtur</i> | -      | -      | VU  | VU  | Faune Bretagne, 2015<br>Porspoder | Haies bocagères, lisières boisées, ripisylves avec strates arbustives                  |
| Traquet motteux<br><i>Oenanthe oenanthe</i>        | -      | Art 3  | NT  | EN  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Zones ouvertes sablonneuses et pierreuses, landes côtières                             |
| Verdier d'Europe<br><i>Carduelis chloris</i>       | -      | Art 3  | VU  | VU  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Lisières forestières, jardins péri-urbain et parc urbain                               |

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEO & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.
- LRR : liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (Bretagne Vivante - GEOCA, 2021) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.

### 2.3.5.2 Oiseaux en période de reproduction

#### 2.3.5.2.1. Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

##### 2.3.5.2.1.1. Espèces

31 espèces d'oiseaux sont présentes ou considérées comme telles en période de reproduction dans l'aire d'étude rapprochée :

- 29 espèces observées lors des inventaires de terrain (Cf. Annexe IV) ;
- 2 espèces non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces :
  - Serin cini (*Serinus serinus*) : espèce anthropophile appréciant les plantations de conifères des parcs et jardins des villes et villages, connue sur la commune (source Faune Bretagne, 2021) dans des habitats similaires ;

- Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : espèce se rencontrant au sein des plantations de conifères des parcs et jardins et boisements, connue sur la commune (source Faune Bretagne, 2024) dans des habitats similaires.

Les autres espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée.

Parmi les 31 espèces recensées ou considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée, il faut remarquer la présence de :

- 22 espèces protégées ;
- 12 espèces patrimoniales ;

Le détail de ces espèces est précisé dans le tableau suivant « Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables ».

---

En période de reproduction, la richesse avifaunistique est faible compte tenu du contexte assez peu diversifié de l'aire d'étude rapprochée et de la faible superficie de cette dernière. En effet, l'aire d'étude rapprochée est principalement recouverte par des milieux prairiaux assez refermés enclavés au sein d'une zone urbaine pavillonnaire. Néanmoins, quelques habitats buissonnants et arborés peuvent accueillir plusieurs espèces associées aux jardins.

---



Chardonneret élégant



Verdier d'Europe



Linotte mélodieuse



Moineau domestique

Oiseaux remarquables sur l'aire d'étude rapprochée en période de reproduction

#### 2.3.5.2.1.2. Cortèges

Les espèces présentes ou considérées comme telles dans le chapitre précédent sont rattachables à 3 cortèges :

- Cortège des milieux arborés et buissonnants des jardins (23 espèces) avec par exemple la Linotte mélodieuse, le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, le Serin cini, le Roitelet huppé, l'Accenteur mouchet, le Pinson des arbres,

le Pouillot véloce, le Rougegorge familier, le Troglodyte, les turdidés, les colombidés, les corvidés ou encore les mésanges ;

- Cortège des milieux anthropiques (6 espèces) : l'Hirondelle rustique, le Goéland brun, le Goéland argenté, le Moineau domestique, la Tourterelle turque et le Martinet noir ;
- Cortège des milieux ouverts herbeux (*a minima* 2 espèces) regroupant l'Alouette des champs, la Cisticole des joncs et l'ensemble des espèces d'oiseaux venant s'y alimenter.

### 2.3.5.2.2. Intérêt fonctionnel des milieux

L'aire d'étude rapprochée est occupée dans sa grande majorité par des prairies hygrophiles à mésophiles, des milieux semi-ouverts (haies et fourrés buissonnants) et quelques jardins arborés. Ces habitats accueillent différents cortèges d'espèces :

- Le cortège des espèces fréquentant les milieux arborés et buissonnants est le mieux représenté et s'exprime principalement au niveau des haies buissonnantes et plantations arborées dans les jardins privés et le long des talus et murets traversant les prairies de fauche ;
- Le cortège des espèces anthropophiles (liées aux constructions humaines) s'exprime également du fait de la présence d'habitations et murets avec des cavités en bordure immédiate de l'aire d'étude rapprochée. Les espèces associées à ce cortège viennent s'alimenter au sein des milieux naturels ouverts (prairies) qui fournissent une quantité importante d'insectes.
- Le cortège des espèces des milieux ouverts est représenté par les prairies hygrophiles et mésophiles recouvrant une grande partie de l'aire d'étude rapprochée. Aucune espèce ne semble nicher au sein de ces habitats. Néanmoins, plusieurs espèces appartenant aux autres cortèges utilisent les milieux ouverts prairiaux pour s'alimenter.

Il convient de préciser qu'il existe une certaine interaction entre les habitats. Les différentes espèces ne restent pas cloisonnées au sein de leurs milieux de prédilection et fréquentent plus ou moins ponctuellement les autres milieux. Par exemple, les oiseaux nichant dans les plantations arborées ou les haies vont (plus ou moins fréquemment selon les espèces) se nourrir dans les prairies adjacentes.



Plantation arborée



Fourrés de ronces



Prairie de fauche



Murets

Habitats d'espèces/cortèges d'espèces sur l'aire d'étude rapprochée

### 2.3.5.2.3. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Tableau 20 : Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée en période de reproduction

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique  | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |                | Enjeu spécifique         | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé  |           |
|---|------------------------|--------|----------------------|-----|----------------|--------------------------|---|--|-----------|
|   | Europe                 | France | LRN                  | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de responsabilité |   |  |           |
| <b>Cortège des milieux arborés et buissonnants des jardins : 23 espèces</b> |                        |        |                      |     |                |                          |   |  |           |
| Verdier d'Europe<br><i>Chloris chloris</i>                                  | -                      | Art 3  | VU                   | VU  | -              | 3                        | Très fort   | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Verdier est un oiseau des milieux arborés ouverts, feuillus ou mixtes. En période de reproduction, il recherche les endroits pourvus d'arbres et d'arbustes mais pas trop densément plantés comme les lisières, coupes et régénérations forestières, les plantations, le bocage, les linéaires de type « haie arborée » le long de la voirie routière ou fluviale, les ripisylves des cours et plans d'eau, les parcs et jardins, les vergers, les cimetières, etc. Pour la nidification, il doit disposer de ligneux denses capables de dissimuler son nid assez volumineux. Les arbustes au feuillage persistant comme les conifères sont spécialement appréciés, tout comme le lierre le long des troncs et des branches.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>4 mâles chanteurs (4 couples nicheurs probables) ont été entendus au sein de l'aire d'étude rapprochée au niveau des jardins regroupant des plantations arborées, dont essentiellement des conifères. | Très fort |
| Chardonneret élégant<br><i>Carduelis carduelis</i>                          | -                      | Art 3  | VU                   | LC  | -              | 3                        | Fort  | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Chardonneret élégant est un oiseau des milieux boisés ouverts, qu'ils soient feuillus ou mixtes. On le trouve ainsi au niveau des lisières, clairières et régénérations forestières, en forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Le territoire de nidification doit répondre à deux exigences. Il doit comporter des arbustes élevés ou des arbres pour le nid et une strate herbacée dense riche en graines diverses pour l'alimentation. A ce titre, les friches et autres endroits incultes jouent un rôle essentiel.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>5 individus dont 1 couple et 1 mâle chanteur (2 couples nicheurs probables) ont été observés au sein de l'aire d'étude rapprochée au niveau des plantations arborées et des haies buissonnantes.  | Fort      |
| Linotte mélodieuse<br><i>Linaria cannabina</i>                              | -                      | Art 3  | VU                   | LC  | -              | 2                        | Fort  | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Cette espèce se rencontre au sein des milieux ouverts à semi-ouverts. Le substrat est indifférent, d'hydromorphe à aride. La condition est qu'il y ait au moins quelques buissons pour abriter le nid et des herbacées nourricières pas trop éloignées bien que l'espèce ne recharge pas devant des déplacements conséquents. Elle occupe ainsi les pelouses, les prairies et les friches arbustives, les haies et bocages, les vergers et vignobles et les cultures agricoles regroupant des linéaires buissonnants.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>Au moins 10 individus dont au moins 2 couples nicheurs certains (individus avec matériaux de construction dans le bec) ont été observés au sein de l'aire d'étude rapprochée, à plusieurs reprises, au niveau des fourrés buissonnants de ronces situés au nord-est.  | Fort      |

| Nom vernaculaire<br><i>Nom scientifique</i>  | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |                | Enjeu spécifique         | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé   |        |
|--|------------------------|--------|----------------------|-----|----------------|--------------------------|---|---|--------|
|  | Europe                 | France | LRN                  | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de responsabilité |   |   |        |
| Serin cini<br><i>Serinus serinus</i>   | -                      | Art 3  | VU                   | LC  | -              | 2                        | Fort  | <p><u>Ecologie de l'espèce :</u><br/>Cette espèce recherche les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nicher, et d'espaces dégagés riches en plantes herbacées où il peut se nourrir. Il apprécie les peuplements de conifères, soit dans leurs stades jeunes, par exemple les plantations d'épicéas, soit plus âgés mais ouverts, pinède, cédraie, et localement sapinière. C'est la raison pour laquelle il aime le milieu urbain avec ses parcs et jardins riches en arbustes ornementaux à feuillage persistant, thuyas, ifs, buis.</p> <p><u>Données sur l'espèce :</u><br/>Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude rapprochée en 2024. Néanmoins, celle-ci est mentionnée dans les bases de données naturalistes sur la commune de Porspoder (source : Faune Bretagne, 2021). Cette espèce pourrait fréquenter les plantations de conifères des jardins de l'aire d'étude rapprochée.</p> <p><b>Enjeu écologique contextualisé minoré à moyen car cette espèce n'a pas été observée sur l'aire d'étude rapprochée en 2024.</b></p> | Moyen  |
| Roitelet huppé<br><i>Regulus regulus</i>   | -                      | Art 3  | NT                   | LC  | -              | 2                        | Moyen   | <p><u>Ecologie de l'espèce :</u><br/>Le Roitelet huppé se reproduit dans les forêts de conifères et mixtes, secondairement dans les grands jardins et parcs plantés de conifères. En dehors de la saison de reproduction, en migration surtout, il fréquente aussi les feuillus, les broussailles et les haies.</p> <p><u>Données sur l'espèce :</u><br/>Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude rapprochée en 2024. Néanmoins, celle-ci est mentionnée dans les bases de données naturalistes sur la commune de Porspoder (source : Faune Bretagne, 2024). Cette espèce pourrait fréquenter les plantations de conifères des jardins de l'aire d'étude rapprochée.</p> <p><b>Enjeu écologique contextualisé minoré à faible car cette espèce n'a pas été observée sur l'aire d'étude rapprochée en 2024.</b></p>  | Faible |
| Autres espèces du cortège des milieux arborés et buissonnants des jardins (18 espèces dont 11 protégées) |                        |        |                      |     |                |                          | Faible  | <p>11 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>), Buse variable (<i>Buteo buteo</i>), Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>), Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>), Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>), Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>), Mésange huppée (<i>Lophophanes cristatus</i>), Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>), Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>), Rougegorge familier (<i>Erythacus rubecula</i>) et Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>).</p>   | Faible |
| <b>Cortège des milieux ouverts prairiaux : 2 espèces</b>   |                        |        |                      |     |                |                          |   |   |        |
| Cisticole des joncs<br><i>Cisticola juncidis</i>   | -                      | Art 3  | VU                   | LC  | -              | 3                        | Fort  | <p><u>Ecologie de l'espèce :</u><br/>Les Cisticoles des joncs habitent les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Ils s'installent très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les étendues inondées, les prairies imbibées d'eau, les fossés au bord des routes et les bordures des marécages.</p> <p><u>Données sur l'espèce :</u><br/>1 mâle chanteur a été observé en stationnement au sein de l'aire d'étude rapprochée à la fin de la période de reproduction (fin juillet 2024). Cette espèce n'est pas considérée comme nicheuse sur l'aire d'étude rapprochée.</p>   | Moyen  |

| Nom vernaculaire<br><i>Nom scientifique</i>  | Status réglementaires |        | Status patrimoniaux |     |                | Enjeu spécifique         | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée   | Enjeu contextualisé  |
|--|-----------------------|--------|---------------------|-----|----------------|--------------------------|---|--|
|  | Europe                | France | LRN                 | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de responsabilité |   |  |
|  |                       |        |                     |     |                |                          | Enjeu écologique contextualisé minoré à moyen car cette espèce est présente de manière ponctuelle sur l'aire d'étude pour s'alimenter et se reposer et ne l'exploite probablement pas pour se reproduire. |  |
| 1 autre espèce remarquable (patrimoniale) d'oiseaux observés traverse mais ne semble pas utiliser l'aire d'étude rapprochée : l'Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> ).  |                       |        |                     |     |                |                          |   | Négligeable  |
| <b>Cortège des milieux anthropiques : 6 espèces</b>  |                       |        |                     |     |                |                          |   |  |
| Moineau domestique<br><i>Passer domesticus</i>   | -                     | Art 3  | LC                  | VU  | -              | 2                        | Fort  | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Moineau domestique est une espèce largement anthropophile qui affectionne les zones pavillonnaires et les centres-villes regroupant des parcs et jardins. Cette espèce se rencontre également au sein des fermes et des centres équestres. Pour s'installer, cette dernière a besoin de constructions urbaines avec cavités et des ressources alimentaires (parcs, jardins, plantations ornementales ...).<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>4 individus ont été observés au sein de l'aire d'étude rapprochée dans les buissons et haies découpant les prairies de fauche. <b>Enjeu écologique contextualisé minoré à moyen</b> car cette espèce n'est pas nicheuse sur l'aire d'étude rapprochée mais en bordure de celle-ci. Elle vient néanmoins s'alimenter au sein des prairies.   |
| Hirondelle rustique<br><i>Hirundo rustica</i>  | -                     | Art 3  | NT                  | LC  | -              | 2                        | Moyen   | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Espèce typique du milieu rural. Elle est très dépendante des constructions humaines. Elle affectionne les fermes et les villages ruraux où elle trouve les espaces confinés (écuries, étables, granges, garages et autres lavoirs) où elle peut construire son nid. La présence de fils électriques et téléphoniques servant de perchoirs est un facteur très favorable. L'Hirondelle rustique a besoin pour se nourrir d'espaces dégagés comme les terres agricoles et les zones humides. Les plans d'eau jouent un rôle essentiel pour la chasse et pour boire lors des périodes de fortes chaleurs.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>6 individus ont été observés en chasse au-dessus des prairies recouvrant l'aire d'étude rapprochée. <b>Enjeu écologique contextualisé minoré à faible</b> car cette espèce n'est pas nicheuse sur l'aire d'étude rapprochée. |
| Martinet noir<br><i>Apus Apus</i>  | -                     | Art 3  | NT                  | LC  | -              | 2                        | Moyen   | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Martinet noir est devenu un oiseau urbain nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiments industriels, silos, cheminées, ponts ou viaducs, etc. Il niche jusqu'au cœur des villes, la puissance de son vol lui permettant d'aller chercher sa nourriture jusqu'à une grande distance du nid.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>1 individu a été observé en chasse au-dessus de l'aire d'étude rapprochée. <b>Enjeu écologique contextualisé minoré à faible</b> car cette espèce n'est pas nicheuse sur l'aire d'étude rapprochée.   |
| Autre espèce nicheuse du cortège des milieux anthropiques (1 espèce non protégée).   |                       |        |                     |     |                |                          |   | Négligeable  |
| Deux espèces de Goéland ont été observées au sein de l'aire d'études rapprochées ( <i>Larus argentatus</i> et <i>L. fuscus</i> ). Ces espèces marines ont été observées survolant le site et ne l'exploitent pas pour accomplir leur cycle de vie. |                       |        |                     |     |                |                          |   | Négligeable  |

## Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis ; NE : non évalué.
- LRR : liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (Bretagne Vivante - GEOCA, 2021) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; Nab : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.
- Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Bretagne (Observatoire de l'Environnement de Bretagne, 2021) : DZ : espèce déterminante ; DZc : espèce complémentaire.
- Niveau de responsabilité régionale : (Bretagne Environnement, 2015) : 4 : très élevée, 3 : élevée, 2 : modérée 1 : faible



Carte 7 : Les oiseaux nicheurs présents au sein de l'aire d'étude rapprochée @Biotope

## Oiseaux nicheurs

Réalisation d'un diagnostic faune-flore sur un cycle annuel complet (4 saisons) sur le secteur de Mezou Vourc'h à Porspoder (29)

### Légende

Aire d'étude rapprochée

### Les espèces patrimoniales

- Alouette des champs
- Chardonneret élégant
- Cisticole des joncs
- Goéland argenté
- Goéland brun
- Hirondelle rustique
- Linotte mélodieuse
- Martinet noir
- Moineau domestique
- Verdier d'Europe

### Les habitats d'espèces

- Cortège des milieux arborés et buissonnants des jardins
- Cortège des milieux ouverts prairiaux
- Cortège des milieux anthropiques

### 2.3.5.3 Oiseaux migrateurs et/ou en hivernage

#### 2.3.5.3.1 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

29 espèces d'oiseaux ont été observées en période interruptriale dans l'aire d'étude rapprochée (Cf. Annexe IV) :

- 21 espèces sont considérées comme sédentaires ou nichant sur le site en période printanière ;
- 8 espèces sont de passage ou présentes ponctuellement sur l'aire d'étude rapprochée.

Parmi ces espèces recensées ou considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée, il faut remarquer la présence de :

- 18 espèces protégées ;
- 9 espèces patrimoniales (Alouette des champs, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Goéland argenté, Linotte mélodieuse, Moineau domestique, Pipit farlouse, Tarier pâtre, Verdier d'Europe) ;

Le détail de ces espèces est précisé dans le tableau suivant « Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables ».

Tout comme en période de reproduction, la richesse avifaunistique est faible en période interruptriale, ce qui peut être expliqué par la faible diversité des habitats au sein de l'aire d'étude rapprochée. En effet, cette dernière est principalement recouverte par des prairies de fauche enclavées au sein d'une zone urbaine pavillonnaire. L'aire d'étude rapprochée ne rassemble pas de plans d'eau, zones humides ou marais favorables à l'alimentation et à la halte migratoire de nombreux oiseaux inféodés aux milieux aquatiques comme les limicoles, échassiers, laridés ou encore anatidés. D'autre part, les milieux ouverts prairiaux recouvrant l'aire d'étude rapprochée ne sont pas assez vastes pour accueillir en hivernage des espèces comme les busards, les alouettes ou encore de grands groupes de pipits. Les haies buissonnantes et les plantations arborées sont néanmoins favorables à l'alimentation et le transit local des espèces de passereaux.



Cisticole des joncs



Tariet pâtre

Oiseaux remarquables sur l'aire d'étude rapprochée en période interruptriale

#### 2.3.5.3.2. Intérêt fonctionnel des milieux

Deux types de milieux sont fréquentés par les oiseaux en halte : les espaces ouverts prairiaux et les haies/fourrés/jardins arborés.

Au sein des prairies fauchées hygrophiles, plusieurs espèces peuvent venir s'y alimenter comme les fringillidés (pinsons, linottes, verdiers, chardonnerets), les corvidés (Corneille noire, Pie bavarde, Choucas des tours), les turdidés (Merle noir et grives) ou encore des petits passereaux comme la cisticole des joncs, le Pipit farlouse et le Tarier pâtre.

Les haies, fourrés buissonnants et jardins arborés offrent quant à eux abris et sources de nourriture indispensables à de nombreux passereaux en halte migratoire ou hivernale. Les espèces concernées sont notamment les grives et merles, les mésanges et autres petits passereaux des jardins comme le Rougegorge familier, l'Accenteur mouchet, le Troglodyte mignon ou encore le Pouillot Véloce.

### 2.3.5.3.3. Flux et déplacements

Dans l'ensemble, les effectifs d'oiseaux en vol sont très faibles sur l'aire d'étude rapprochée, toutes espèces confondues. En effet, seuls quelques petits groupes d'espèces ont été observés en vol, généralement dans le cadre d'un déplacement local ou dans un comportement de chasse. C'est notamment le cas de la Corneille noire (2 individus), du Choucas des tours (2 individus), du Goéland argenté (3 individus), du Chardonneret élégant (2 individus) ou encore de la Linotte mélodieuse (2 individus).

La majorité des espèces a été observée en stationnement ou en migration rampante (phénomène consistant à passer d'un buisson à l'autre, ou à longer les boisements, dans la direction normale de leur migration), à l'image de la plupart des petits passereaux inféodés aux milieux arborés et buissonnants comme les mésanges (Mésange bleue et Mésange charbonnière), la Linotte mélodieuse, le Tarin des aulnes, le Chardonneret élégant, le Pouillot véloce ... Les quelques haies buissonnantes de l'aire d'étude rapprochée sont favorables à ce mode de déplacement.

Un groupe de Tariers pâtres avec plusieurs jeunes (5 individus) a été observé en stationnement au sein des prairies de fauche pour l'alimentation.

Plusieurs individus de grives mauvis et draine ont été observés en alimentation au sein des haies buissonnantes et au sol au sein des prairies fauchées.

De même, plusieurs gros groupes d'Etourneaux sansonnet et de Pigeons ramier ont été observés en stationnement au sein des arbres hauts bordant l'aire d'étude rapprochée.

L'aire d'étude rapprochée ne constitue pas un site important de halte migratoire pour les espèces de passage. En effet, aucun regroupement d'oiseaux comprenant de grands effectifs n'a été observé au sein de l'aire d'étude rapprochée.

### 2.3.5.3.4. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**Tableau 21 : Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée en période interruptiale**

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique  | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |     |                |                  | Enjeu spécifique | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée  | Enjeu contextualisé |  |
|---|------------------------|--------|----------------------|-----|-----|----------------|------------------|------------------|--|---------------------|--|
|   | Europe                 | France | LRE                  | LRN | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de rareté |                  |  |                     |  |
| <b>Cortège des milieux arborés et buissonnants des jardins : 22 espèces</b> |                        |        |                      |     |     |                |                  |                  |  |                     |  |
| Verdier d'Europe<br><i>Chloris chloris</i>                                  | -                      | Art 3  | LC                   | VU  | VU  | -              | -                | Très fort        | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Verdier est un oiseau des milieux arborés ouverts, feuillus ou mixtes. Il recherche les endroits pourvus d'arbres et d'arbustes mais pas trop densément plantés comme les lisières, coupes et régénération forestières, les plantations, le bocage, les linéaires de type « haie arborée » le long de la voirie routière ou fluviale, les ripisylves des cours et plans d'eau, les parcs et jardins, les vergers, les cimetières, etc. Les arbustes au feuillage persistant comme les conifères sont spécialement appréciés, tout comme le lierre le long des troncs et des branches.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>1 individu mâle chanteur a été contacté au sein de l'aire d'étude rapprochée en période automnale. Cette espèce est sédentaire. Elle utilise alors les mêmes habitats tout au long de l'année pour réaliser pleinement son cycle de vie. <b>L'enjeu écologique contextualisé est minoré à moyen</b> car un seul individu a été contacté en période interruptiale et en période hivernale contre au moins 4 mâles chanteurs en période de reproduction. | Moyen               |  |
| Chardonneret élégant<br><i>Carduelis carduelis</i>                          | -                      | Art 3  | LC                   | VU  | LC  | -              | -                | Fort             | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Chardonneret élégant est un oiseau des milieux boisés ouverts, qu'ils soient feuillus ou mixtes. On le trouve ainsi au niveau des lisières, clairières et régénération forestières, en forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Les friches et strates herbacées denses riches en graines diverses jouent un rôle essentiel pour l'alimentation.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>2 individus ont été contactés en vol, en transit local sein de l'aire d'étude rapprochée en période hivernale. Cette espèce est sédentaire. Elle utilise alors les mêmes habitats tout au long de l'année pour réaliser pleinement son cycle de vie. <b>L'enjeu écologique contextualisé est minoré à moyen</b> car l'aire d'étude ne semble pas constituer un site important pour l'alimentation ou l'hivernage de cette espèce. Pas d'effectifs importants.   | Moyen               |  |
| Linotte mélodieuse<br><i>Linaria cannabina</i>                              | -                      | Art 3  | LC                   | VU  | LC  | -              | -                | Fort             | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Cette espèce se rencontre au sein des milieux ouverts à semi-ouverts. Le substrat est indifférent, d'hydromorphe à aride. Elle occupe ainsi les pelouses, les prairies et les friches arbustives, les haies et bocages, les vergers et vignobles et les cultures agricoles regroupant des linéaires buissonnants.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>2 individus en transit local ont été observés au sein de l'aire d'étude rapprochée en période automnale. Cette espèce est migratrice partielle. Autrement dit, certains individus entameront une migration vers le sud tandis que d'autres resteront au même endroit toute l'année. Cette espèce utilise les mêmes habitats tout au long de l'année pour réaliser pleinement son cycle de vie. <b>L'enjeu écologique contextualisé est minoré à moyen</b>   | Moyen               |  |

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique   | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |     |                |                  | Enjeu spécifique | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée  | Enjeu contextualisé |  |
|--|------------------------|--------|----------------------|-----|-----|----------------|------------------|------------------|--|---------------------|--|
|  | Europe                 | France | LRE                  | LRN | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de rareté |                  |  |                     |  |
|  |                        |        |                      |     |     |                |                  |                  | car seulement deux individus ont été contactés en période interruptriale contre au moins 10 individus en période de reproduction. D'autre part, l'aire d'étude rapprochée ne semble pas constituer un site d'alimentation et de halte important pour cette espèce.   |                     |  |
| Autres espèces du cortège des milieux arborés et buissonnants des jardins (19 espèces dont 10 protégées) |                        |        |                      |     |     |                |                  | Faible           | 10 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Accenteur mouchet ( <i>Prunella modularis</i> ), Choucas des tours ( <i>Corvus monedula</i> ), Mésange bleue ( <i>Cyanistes caeruleus</i> ), Mésange charbonnière ( <i>Parus major</i> ), Mésange huppée ( <i>Lophophanes cristatus</i> ), Pinson des arbres ( <i>Fringilla coelebs</i> ), Pouillot véloce ( <i>Phylloscopus collybita</i> ), Rougegorge familier ( <i>Erythacus rubecula</i> ), Tarin des aulnes ( <i>Spinus spinus</i> ) et Troglodyte mignon ( <i>Troglodytes troglodytes</i> ).   | Faible              |  |
| <b>Cortège des milieux ouverts prairiaux : 4 espèces</b>   |                        |        |                      |     |     |                |                  |                  |  |                     |  |
| Pipit farlouse<br><i>Anthus pratensis</i>  | -                      | Art 3  | LC                   | VU  | VU  | -              | -                | Très fort        | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Pipit farlouse est un oiseau des milieux ouverts à semi-ouverts, généralement hygrophile à humide, du niveau de la mer jusqu'à assez haut en montagne en fonction des habitats disponibles. On le trouve ainsi dans les marais côtiers, les dunes, les marais salants, les prés salés, les prairies de fauche des vallées alluviales, les grands marais de l'intérieur, les landes, les tourbières, les pâtures humides, les jachères, et localement les prairies mésotropiques non fauchées. En hiver, il fréquente les mêmes milieux mais aussi beaucoup tous les espaces agricoles, et ceci en petits à très grands groupes.<br><u>Données sur l'espèce</u><br>2 individus ont été observés en halte courte au sein de l'aire d'étude rapprochée au niveau d'une haie arbustive. <b>Enjeu écologique contextualisé minoré à moyen</b> car cette espèce utilise uniquement le site pour le repos et de courte pause en période interruptriale. | Moyen               |  |
| Cisticole des joncs<br><i>Cisticola juncidis</i>   | -                      | Art 3  | LC                   | VU  | LC  | -              | -                | Fort             | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Les Cisticoles des joncs habitent les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Ils s'installent très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les étendues inondées, les prairies imbibées d'eau, les fossés au bord des routes et les bordures des marécages.<br><u>Données sur l'espèce</u><br>1 mâle chanteur a été observé en stationnement au sein de l'aire d'étude rapprochée à la fin de la période de reproduction (fin juillet 2024). Cette espèce n'est pas considérée comme nicheuse sur l'aire d'étude rapprochée. Cette espèce est néanmoins considérée comme sédentaire sur les côtes bretonnes.<br><b>Enjeu écologique contextualisé minoré à moyen</b> car cette espèce utilise uniquement le site pour l'alimentation et le repos en période interruptriale.  | Moyen               |  |

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique  | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |     |                |                  | Enjeu spécifique | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée  | Enjeu contextualisé |             |
|---|------------------------|--------|----------------------|-----|-----|----------------|------------------|------------------|--|---------------------|-------------|
|   | Europe                 | France | LRE                  | LRN | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de rareté |                  |  |                     |             |
| Tarier pâtre<br><i>Saxicola rubicola</i>  | -                      | Art 3  | LC                   | NT  | LC  | -              | -                | Moyen            | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Tarier pâtre est un oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus de quelques éléments ligneux (arbustif et buissonnant). Cette mosaïque permet à l'espèce de fréquenter une large gamme de milieux comme les friches, jachères, landes, espaces agricoles bordés de haies.<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>5 individus dont au moins 3 jeunes ont été contactés en stationnement en période automnale. Cette espèce est sédentaire en Bretagne. Cette espèce utilise les mêmes habitats tout au long de l'année pour réaliser pleinement son cycle de vie.<br><b>Enjeu écologique contextualisé minoré à faible</b> car cette espèce utilise uniquement le site pour l'alimentation et le repos en période interruptriale.   | Faible              |             |
| 1 autre espèce d'oiseaux patrimoniale observée traverse mais n'utilise pas l'aire d'étude rapprochée : Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> ) ; |                        |        |                      |     |     |                |                  |                  |  |                     | Négligeable |
| <b>Cortège des milieux anthropiques : 3 espèces</b>   |                        |        |                      |     |     |                |                  |                  |  |                     |             |
| Moineau domestique<br><i>Passer domesticus</i>  | -                      | Art 3  | LC                   | LC  | VU  | -              | -                | Fort             | <u>Ecologie de l'espèce :</u><br>Le Moineau domestique est une espèce largement anthropophile qui affectionne les zones pavillonnaires et les centres-villes regroupant des parcs et jardins. Cette espèce se rencontre également au sein des fermes et des centres équestres. Pour s'installer, cette dernière a besoin de constructions urbaines avec cavités et des ressources alimentaires (parcs, jardins, plantations ornementales...).<br><u>Données sur l'espèce :</u><br>Au moins une dizaine d'individus ont été contactés en période hivernale au sein des haies et jardins bordant l'aire d'étude rapprochée. Cette espèce est sédentaire. Elle utilise alors les mêmes habitats tout au long de l'année pour réaliser pleinement son cycle de vie. <b>Enjeu écologique contextualisé minoré à moyen</b> car cette espèce utilise uniquement le site pour l'alimentation et le repos en période interruptriale et se rencontre principalement en bordure de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen               |             |
| Autres espèces du cortège des milieux anthropiques (1 espèce non protégée)  |                        |        |                      |     |     |                |                  |                  |  |                     | Négligeable |
| 1 autre espèce d'oiseaux observée traverse mais n'utilise pas l'aire d'étude rapprochée : Goéland argenté ( <i>Larus argentatus</i> ) ;                 |                        |        |                      |     |     |                |                  |                  |  |                     | Négligeable |

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne des oiseaux (Birdlife International, 2021) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NE : non évalué.
- LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis ; NE : non évalué.
- LRR : liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (Bretagne vivante - GEOCA, 2021) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.

- LRR (M) : liste rouge régionale des oiseaux hivernants et migrateurs (Bretagne Environnement, 2021) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.
- Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Bretagne (Observatoire de l'Environnement de Bretagne, 2021) : DZ : espèce déterminante ; DZc : espèce complémentaire.



Carte 8 : Les oiseaux en période interruptiale présents au sein de l'aire d'étude rapprochée @Biotope

## Oiseaux

### Période interruptiale

Réalisation d'un diagnostic faune-flore sur un cycle annuel complet (4 saisons) sur le secteur de Mezou Vourc'h à Porspoder (29)

#### Légende

■ Aire d'étude rapprochée

#### Les espèces patrimoniales

- Alouette des champs
- Chardonneret élégant
- Goéland argenté
- Moineau domestique
- Pipit farlouse
- Cisticole des joncs
- Linotte mélodieuse
- Tarier pâtre
- Verdier d'Europe

#### Les habitats d'espèces

- Cortège des milieux arborés et buissonnants des jardins
- Cortège des milieux ouverts prairiaux
- Cortège des milieux anthropiques

#### 2.3.5.4 Bilan concernant les oiseaux et enjeux associés

36 espèces d'oiseaux (31 espèces en période de nidification, 29 espèces en période interruptriale) ont été recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée.

Parmi elles, 12 sont patrimoniales, dont 1 espèce à enjeu très-fort (Verdier d'Europe), 2 à enjeu fort (Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse), 4 à enjeu moyen (Serin cini, Moineau domestique, Pipit farlouse, Cisticole des joncs) et enfin 5 espèces à enjeu faible. Il faut également retenir la présence de 25 espèces protégées.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les milieux arborés et buissonnants des jardins. Ces habitats hébergent de nombreuses espèces patrimoniales tels que le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, le Verdier d'Europe, le Serin cini ou encore le Roitelet huppé.

D'autre part, les espaces ouverts prairiaux sont des zones importantes pour l'alimentation des oiseaux comme l'Hirondelle rustique, le Martinet noir, la Cisticole des joncs, le Tarier pâtre, le Moineau domestique et beaucoup d'autres espèces communes (corvidés, turdidés, colombidés, divers passereaux).

**Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré comme globalement faible à localement moyen à fort pour les oiseaux.**



## Oiseaux

### Enjeux écologiques

Réalisation d'un diagnostic faune-flore sur un cycle annuel complet (4 saisons) sur le secteur de Mezou Vourc'h à Porspoder (29)

#### Légende

Aire d'étude rapprochée

#### Les enjeux écologiques

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible
- Négligeable



Carte 9 : Les enjeux écologiques concernant le groupe des oiseaux @Biotope

### 2.3.6 Mammifères (hors chiroptères)

- ➔ Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »
- ➔ Cf. Annexe IV : « Liste des espèces observées dans l'aire d'étude rapprochée »
- ➔ Cf. Carte : « Mammifères (hors chiroptères) patrimoniaux et/ou protégés »
- ➔ Cf. Carte : « Enjeux contextualisés associés aux mammifères (hors chiroptères) »

#### 2.3.6.1 Analyse bibliographique

Hormis l'ABC, il n'existe pas à notre connaissance des publications s'étant intéressées à la mammalogie sur cette zone.

Les recherches bibliographiques et les consultations menées auprès de divers organismes (Faune Bretagne, GMB, INPN) ont permis de recenser les mammifères déjà connus sur la commune de Porspoder (29) et dans l'aire d'étude rapprochée, en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales (les espèces menacées et inscrites en liste rouge régionale et nationale).

23 espèces de mammifères sont mentionnées sur la commune de Porspoder (données postérieures à décembre 2013).

Parmi ces espèces, 6 sont considérées comme remarquables (protégées/patrimoniales).

L'ABC de Porspoder réalisé en 2023 a quant à lui permis d'identifier 28 espèces de mammifères (hors chiroptères) sur la commune. Seul le Hérisson d'Europe est considéré présent sur l'aire d'étude immédiate sur toutes ces espèces.

**Tableau 22 : Synthèse des données bibliographiques**

| Nom vernaculaire                                 | Directive Habitat | Protection France | LRN | LRR | Observations                      | Habitat d'espèce  |
|--|-------------------|-------------------|-----|-----|-----------------------------------|---|
| Campagnol amphibia<br><i>Arvicola sapidus</i>    | -                 | Art 2             | NT  | NT  | Faune Bretagne, 2022<br>Porspoder | Etangs, marais et cours d'eau avec végétation aquatique dense                             |
| Crossope aquatique<br><i>Neomys fodiens</i>      | -                 | Art 2             | LC  | DD  | Faune Bretagne, 2022<br>Porspoder | Cours d'eau et berges des étangs souvent en contexte forestier                            |
| Hérisson d'Europe<br><i>Erinaceus europaeus</i>  | -                 | Art 2             | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Tout type de milieux regroupant des zones de fourrés et des plantations arbustives denses |
| Lapin de garenne<br><i>Oryctolagus cuniculus</i> | -                 | -                 | NT  | NT  | Faune Bretagne, 2024<br>Porspoder | Prairies, friches et pelouses avec fourrés arbustifs                                      |
| Loutre d'Europe<br><i>Lutra lutra</i>            | An II / IV        | Art 2             | LC  | LC  | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Cours d'eau et marais proche de milieux boisés  |
| Putois d'Europe<br><i>Mustela putorius</i>       | An V              | -                 | NT  | DD  | Faune Bretagne, 2023<br>Porspoder | Boisements humides et bocages marécageux  |

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (Bretagne Environnement, 2015) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

#### 2.3.6.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

##### 2.3.6.2.1. Espèces

Parmi les groupes étudiés (hors micromammifères), 1 espèce de mammifères est considérée comme présente dans l'aire d'étude rapprochée :

- Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) : espèce très discrète et nocturne mais ubiquiste, connue sur la commune (source Faune Bretagne, 2023) dans des habitats similaires ;

Les autres espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée.

Le hérisson d'Europe, considéré comme présent au sein de l'aire d'étude rapprochée, est une espèce protégée, mais n'est pas considéré comme patrimoniale.

Le détail de ces espèces est précisé dans le tableau suivant « Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables ».

La richesse mammalogique est très faible compte tenu de la faible superficie de l'aire d'étude rapprochée ainsi que la faible diversité en habitats boisés et buissonnants. Les mammifères sont en grande majorité des espèces discrètes à activité nocturne et sont alors difficilement détectables lors de prospections diurnes. D'autre part, l'aire d'étude rapprochée est localisée au sein d'une zone urbaine pavillonnaire.



Hérisson d'Europe

Mammifères remarquables sur l'aire d'étude rapprochée

#### 2.3.6.2.2. Cortèges

La seule espèce considérée comme présente dans le chapitre précédent, le Hérisson d'Europe, se rattache au cortège ubiquiste fréquentant les jardins

#### 2.3.6.3 Intérêt fonctionnel des milieux

Le groupe des mammifères n'est pas diversifié avec seulement 1 espèce considérée comme présente sur l'aire d'étude rapprochée, ce qui est cohérent au regard des habitats présents.

Une seule espèce remarquable protégée a été identifiée dans le cadre de l'analyse bibliographique, le Hérisson d'Europe. Cependant, cette espèce n'a pas été contactée sur l'aire d'étude rapprochée.

D'autre part, les mammifères sont des espèces essentiellement nocturnes ou crépusculaires et sont ainsi difficilement détectables lors des prospections réalisées en journée.

Les haies buissonnantes et arborées longeant les prairies de fauche et les talus rocheux sont fonctionnels pour le déplacement de la petite faune terrestre sur le territoire à une échelle locale.

Les espaces ouverts herbeux sont également des zones d'alimentation pour le Hérisson d'Europe.



Ronciers



Haies buissonnantes



Haies buissonnantes



Prairie de fauche

Habitats d'espèces/cortèges d'espèces sur l'aire d'étude rapprochée

#### 2.3.6.4 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques.

**Tableau 23 : Statuts et enjeux écologiques des mammifères remarquables (hors chiroptères) présents dans l'aire d'étude rapprochée**

| Nom vernaculaire<br><i>Nom scientifique</i>     | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |                | Enjeu spécifique | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé   |        |
|---|------------------------|--------|----------------------|-----|----------------|------------------|---|---|--------|
|   | Europe                 | France | LRN                  | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de rareté |   |   |        |
| <b>Espèces patrimoniales et/ou réglementées</b> |                        |        |                      |     |                |                  |   |   |        |
| Hérisson d'Europe<br><i>Erinaceus europaeus</i> | -                      | Art 2  | LC                   | LC  | -              | Mineure          | Faible  | <p><u>Ecologie de l'espèce :</u><br/>Le Hérisson d'Europe fréquente une diversité importante de milieux, comme les bocages, les prairies, les zones agricoles et les lisières de forêts. L'espèce apprécie particulièrement les haies et les zones broussailleuses, humides ou sèches. On peut également l'observer dans les parcs et jardins en ville, à condition qu'il y ait une végétation fournit un abri suffisant et une source de nourriture importante.</p> <p><u>Données sur l'espèce :</u><br/>Espèce non observée sur l'aire d'étude rapprochée lors des prospections réalisées en 2024. Cette espèce très discrète et nocturne a pu passer inaperçue lors des différents passages. Les données bibliographiques mentionnent cette espèce sur la commune de Porspoder (Faune Bretagne, 2023). Cette espèce pourrait fréquenter l'ensemble des éléments buissonnants de l'aire d'étude rapprochée.</p> | Faible |

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (Bretagne Environnement, 2015) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.
- Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Bretagne (Observatoire de l'Environnement de Bretagne, 2021) : DZ : espèce déterminante ; DZc : espèce complémentaire.
- Niveau de responsabilité régionale : (Bretagne Environnement, 2015) : mineure, modérée et élevée.



## Mammifères

Réalisation d'un diagnostic faune-flore sur un cycle annuel complet (4 saisons) sur le secteur de Mezou Vourc'h à Porspoder (29)

### Légende

■ Aire d'étude rapprochée

### Les habitats du Hérisson d'Europe

■ Habitat favorable au transit, reproduction, refuge et hivernage

■ Habitat favorable à l'alimentation

■ Habitat anthropique non utilisé

Carte 10 : Les mammifères présents au sein de l'aire d'étude rapprochée @Biotope

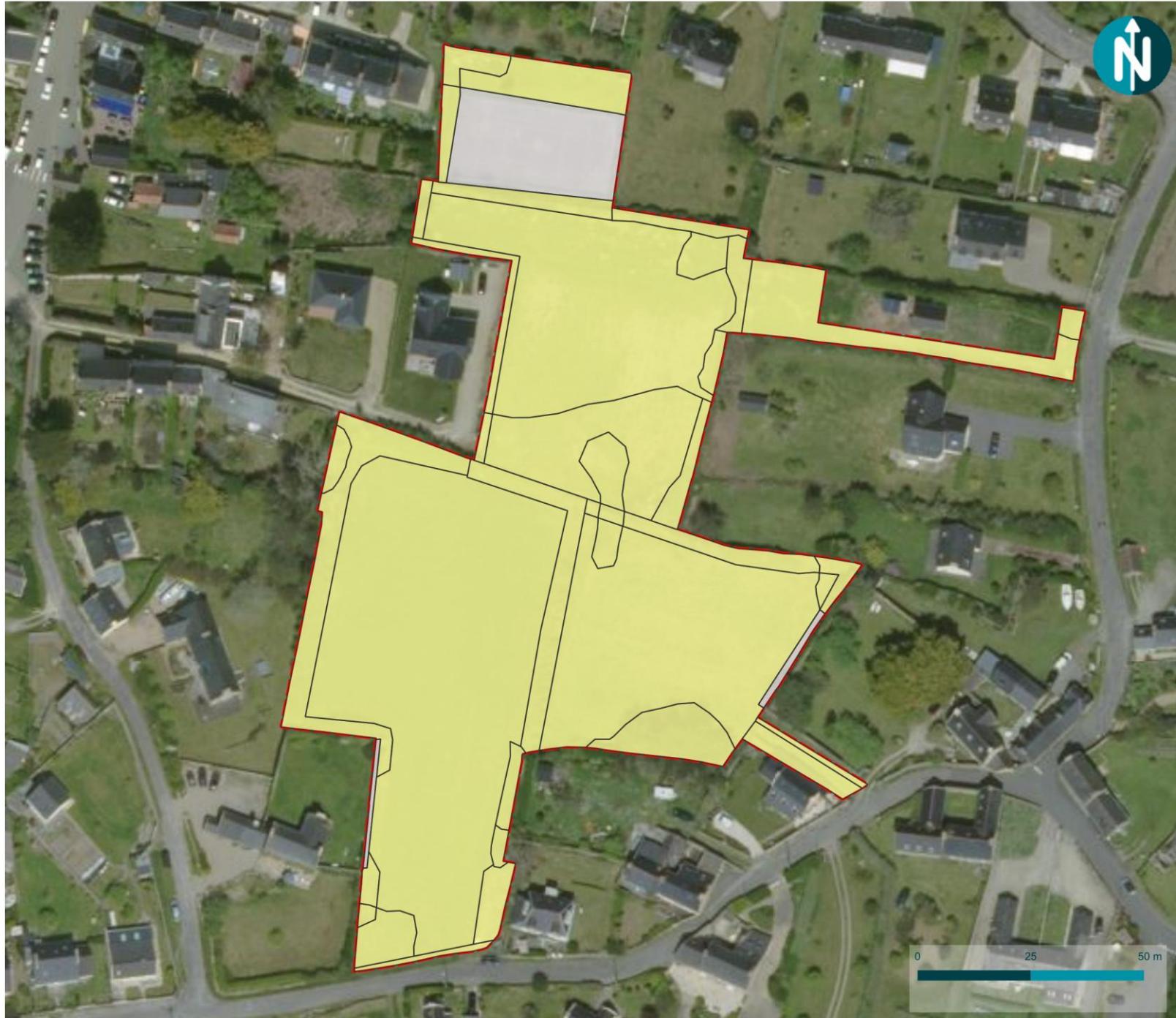
### 2.3.6.5 Bilan concernant les mammifères et enjeux associés

1 espèce de mammifères est considérée comme présente dans l'aire d'étude rapprochée : le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*). Cette espèce est protégée.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent les haies et fourrés buissonnants et les talus rocheux pouvant l'héberger.

De même, les espaces ouverts prairiaux sont des habitats favorables à son l'alimentation.

**Les enjeux écologiques pour ce groupe sont globalement faibles.**



Carte 11 : Les enjeux écologiques concernant le groupe des mammifères @Biotope

## Mammifères

### Enjeux écologiques

Réalisation d'un diagnostic faune-flore sur un cycle annuel complet (4 saisons) sur le secteur de Mezou Vourc'h à Porspoder (29)

#### Légende

 Aire d'étude rapprochée

#### Les enjeux écologiques

 Faible

 Négligeable

### 2.3.7 Chiroptères

- Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »
- Cf. Annexe IV : « Liste des espèces observées dans l'aire d'étude rapprochée »
- Cf. Annexe XX : « Niveaux d'activité mesurée des chiroptères sur l'aire d'étude rapprochée »
- Cf. Carte : « Chiroptères patrimoniaux et/ou protégés »
- Cf. Carte : « Enjeux contextualisés associés aux chiroptères »

#### 2.3.7.1 Analyse bibliographique

Hormis l'ABC, il n'existe pas à notre connaissance de publications s'étant intéressées à la chiroptérologie sur cette zone.

Les recherches bibliographiques et les consultations menées auprès de divers organismes (Faune Bretagne, GMB, INPN) ont permis de recenser les chiroptères déjà connus sur la commune de Porspoder (29) et dans l'aire d'étude rapprochée.

7 espèces de chiroptères sont mentionnées sur la commune de Porspoder (données supérieures ou égales à 2014).

Ces 7 espèces sont considérées comme remarquables (protégées/patrimoniales).

L'ABC de Porspoder réalisé en 2023 a quant à lui permis d'identifier 7 espèces de chiroptères sur la commune. Les expertises réalisées par Biotope ont permis d'identifier une autre espèce non mentionnée dans l'ABC : Le Murin à Moustache (*Myotis mystacinus*).

**Tableau 24 : Synthèse des données bibliographiques**

| Nom vernaculaire  | Directive Habitat | Protection France | LRN | LRR | Observations           | Habitat d'espèce  |
|---|-------------------|-------------------|-----|-----|------------------------|---|
| Pipistrelle commune<br><i>Pipistrellus pipistrellus</i> | An IV             | Art 2             | NT  | LC  | GMB, 2022<br>Porspoder | Tout type d'habitat urbain, rural et forestier avec zones humides |
| Grand Rhinolophe<br><i>Rhinolophus ferrumequinum</i>    | An II / IV        | Art 2             | LC  | EN  | GMB, 2022<br>Porspoder | Zone rurale, bocages, habitats variés et semi-ouverts             |
| Pipistrelle de Kuhl<br><i>Pipistrellus kuhlii</i>       | An. IV            | Art. 2            | LC  | LC  | GMB, 2022<br>Porspoder | Espèce anthropophile et habitats mixtes variés, zones urbaines    |
| Sérotine commune<br><i>Eptesicus serotinus</i>          | An IV             | Art 2             | NT  | LC  | GMB, 2022<br>Porspoder | Espèce anthropophile de plaines, zones urbaines et rurales        |
| Barbastelle d'Europe<br><i>Barbastella barbastellus</i> | An II / IV        | Art 2             | LC  | NT  | GMB, 2022<br>Porspoder | Bocages, haies matures, forêts diverses ouvertes                  |
| Oreillard gris<br><i>Plecotus austriacus</i>            | An. IV            | Art 2             | LC  | LC  | GMB, 2022<br>Porspoder | Plaines, plaines agricoles, villages et zones rurales             |
| Murin de Natterer<br><i>Myotis nattereri</i>            | An. IV            | Art. 2            | LC  | NT  | GMB, 2022<br>Porspoder | Zones agricoles extensives, boisements et zones urbanisées        |

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (Bretagne Environnement, 2015) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

#### 2.3.7.2 Espèces et cortèges présents dans l'aire d'étude rapprochée

##### 2.3.7.2.1 Espèces

8 espèces de chiroptères sont présentes ou considérées comme telles dans l'aire d'étude rapprochée :

- 8 espèces contactées lors des inventaires de terrain (Cf. Annexe IV) :
  - Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) ;
  - Murin à moustache (*Myotis mystacinus*) ;
  - Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) ;
  - Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)
  - Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) ;
  - Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) ;
  - Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) ;
  - Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) ;
- 3 groupes d'espèces correspondant aux contacts de chiroptères n'ayant pas pu être déterminés jusqu'à l'espèce par la méthode acoustique :
  - Groupe des oreillards (*Plecotus sp.*) : contacté à 69 reprises, il comprend deux espèces, l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) et L'Oreillard roux (*Plecotus auritus*). Seul l'Oreillard gris a été identifié sur l'aire d'étude rapprochée ;
  - Groupes des grands murins indéterminés (*Myotis sp.*) : contacté à 38 reprises, il comprend 7 espèces. 2 espèces sur 7 ont été identifiées au moins une fois au sein de l'aire d'étude rapprochée. Seul le Murin à Moustaches et le Murin de Natterer ont été identifiés ;
  - Groupe Pipistrelle de Kuhl/Nathusius (*Pipistrellus kuhlii/P. nathusii*) : contacté à 37 reprises, il comprend 2 espèces. Ces 2 espèces ont été identifiées au moins une fois au sein de l'aire d'étude rapprochée.

Parmi les espèces recensées sur l'aire d'étude rapprochée, il faut remarquer la présence de :

- 8 espèces protégées (toutes les espèces sont protégées en France) ;
- 5 espèces patrimoniales.

Le détail de ces espèces est précisé dans le tableau suivant « Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables ».

---

La richesse chiroptérologique est assez bonne compte tenu de la faible diversité de l'aire d'étude rapprochée. De plus, cette dernière ne rassemble pas une grande diversité d'habitats. Toutefois quelques milieux ou éléments structurants du paysage sont favorables aux déplacements et à l'alimentation des chauves-souris.

---



*Pipistrelle de Nathusius*



*Murin de Natterer*



Oreillard gris



Pipistrelle commune

Chiroptères remarquables sur l'aire d'étude rapprochée

### 2.3.7.2.2. Cortèges

Les espèces présentes ou considérées comme telles dans le chapitre précédent se répartissent en deux cortèges :

- Cortège des milieux mixtes variées et arborées (4 espèces ou groupe d'espèces) : la Barbastelle d'Europe, la Pipistrelle de Nathusius et la plupart des murins ;
- Cortège des milieux anthropiques (4 espèces) : la Sérotine commune, la Pipistrelle de Kuhl, l'Oreillard gris et la Pipistrelle commune ;

L'aire d'étude rapprochée n'offre pas de possibilités de gîtes en estivage et/ou hivernage pour les différentes espèces de chauves-souris observées. Les murets en pierre présentant des petites anfractuosités localisées en bordure de l'aire d'étude rapprochée pourraient éventuellement accueillir quelques espèces pour le gîte estival comme la Pipistrelle commune.

### 2.3.7.3 Intérêt fonctionnel des milieux

#### 2.3.7.3.1. Synthèse de l'activité

Le tableau suivant synthétise l'activité au sol des chiroptères enregistrée sur l'aire d'étude rapprochée, pendant l'ensemble des 6 nuits d'écoute (2 nuits au printemps, 1 nuit en été) réalisées grâce aux 2 enregistreurs passifs de type SM4BAT.

Après détermination des espèces grâce au logiciel BatSound® et au programme SonoChiro® développé par BIOTOPE, l'activité des chiroptères a été analysée grâce au référentiel ActiChiro® (Haquart, 2013) mis à jour en 2023. Le nouvel ActiChiro® a été conçu pour être un référentiel dynamique. C'est-à-dire que pour chaque étude, l'emprise spatio-temporelle est adaptée au site d'étude et au type d'analyses réalisées, ce qui permet de comparer les résultats des inventaires au jeu de données le plus pertinent. Le nouvel ActiChiro® produit donc un référentiel dédié pour chaque étude. Il propose une analyse adaptée au contexte local, ce qui permet d'évaluer le niveau d'activité d'une espèce ou d'un groupe d'espèces sur un point ou un site donné. Ces chiffres de référence sont exprimés en minutes positives par nuit. Pour définir si l'activité est « Très faible », « Faible », « Moyenne », « Forte » ou « Très forte », l'analyse s'appuie sur les valeurs des percentiles à 2%, 25%, 75% et 98% qui servent de valeurs seuil entre les niveaux d'activité (cf. Annexe II : Méthodes d'inventaires).

Tableau 25 : Synthèse de l'activité au sol des chiroptères sur l'aire d'étude rapprochée

| Espèces  | Nombre de points-nuits | Occurrence par point-nuit | Activité moyenne quand présence ou absence | Activité moyenne quand présence uniquement | Niveau d'activité quand présence ou absence |
|--|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| <b>Suivi en période de transit printanier et de mise bas en période estivale</b> |                        |                           |  |  |   |
| Barbastelle d'Europe   | 6                      | 66%                       | 4  | 6  | Activité moyenne                            |
| Murin à moustaches   | 6                      | 33%                       | 0,33                                       | 1  | Activité moyenne                            |
| Murin de Natterer  | 6                      | 100%                      | 4,7  | 4,7  | Activité forte                              |
| Oreillard gris   | 6                      | 100%                      | 3,7  | 3,7  | Activité très forte                         |
| Pipistrelle commune  | 6                      | 100%                      | 108,7                                      | 108,7                                      | Activité faible                             |

| Espèces                      | Nombre de points-nuits | Occurrence par point-nuit | Activité moyenne quand présence ou absence | Activité moyenne quand présence uniquement | Niveau d'activité quand présence ou absence |
|------------------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| Pipistrelle de Kuhl          | 6                      | 100%                      | 5,7  | 5,7  | Activité forte                              |
| Pipistrelle de Natusius      | 6                      | 100%                      | 3,2  | 3,2  | Activité très forte                         |
| Pipistrelle de Kuhl/Natusius | 6                      | 100%                      | 7  | 7  | Activité faible                             |
| Oreillard gris               | 6                      | 100%                      | 5,5  | 5,5  | Activité forte                              |
| Sérotine commune             | 6                      | 100%                      | 6  | 6  | Activité moyenne                            |

Légende :

- Nombre de points-nuits : Nombre de nuits d'enregistrement de l'ensemble des points d'écoute (2 points d'écoute x 3 nuits, soit 6 nuits) ;
- Occurrence par point-nuit = rapport du nombre de points-nuits où l'espèce a été contactée sur le nombre de points-nuits total d'enregistrement sur la saison ;
- Activité moyenne quand présence ou absence = Moyenne du nombre de minutes positives par point-nuit en prenant en compte les points-nuits où l'espèce est présente et absente ;
- Activité moyenne quand présence uniquement = Moyenne du nombre de contacts par point-nuit en prenant en compte uniquement les points-nuits où l'espèce est présente ;
- Niveau d'activité quand présence ou absence = Niveau d'activité issu de la comparaison avec le référentiel lorsque l'espèce est présente et absente. L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel ActiChiro® construit pour l'étude, basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques.

Entre mai et juillet, 8 espèces et deux groupes d'espèces sont présents au sol. L'activité est très forte pour deux espèces : l'Oreillard gris et la Pipistrelle de Natusius. Une espèce a été identifiée dans 33% des nuits toutes espèces confondues, avec une activité moyenne globale et une activité très faible à l'échelle du point d'écoute 2.

3 espèces possèdent également une activité globalement forte sur l'aire d'étude rapprochée : le Murin de Natterer, la Pipistrelle de Kuhl et le groupe des Oreillard.

Tableau 26 : Niveaux d'activité par point et espèce

| Espèces                       | Point 1              | Point 2              |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|
| Barbastelle d'Europe          | Activité moyenne     | Activité faible      |
| Murin à moustaches            | -                    | Activité très faible |
| Murin de Natterer             | Activité forte       | Activité très faible |
| Pipistrelle commune           | Activité moyenne     | Activité faible      |
| Pipistrelle de Kuhl           | Activité moyenne     | Activité forte       |
| Pipistrelle de Natusius       | Activité très faible | Activité moyenne     |
| Pipistrelle de Kuhl/ Natusius | Activité faible      | Activité faible      |
| <i>Plecotus sp.</i>           | Activité moyenne     | Activité forte       |
| Sérotine commune              | Activité faible      | Activité moyenne     |

Légende :

- Niveau d'activité issu de la comparaison avec le référentiel lorsque l'espèce est présente uniquement. L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel ActiChiro® construit pour l'étude, basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques.

### 2.3.7.3.2. Utilisation des habitats par les espèces/cortèges d'espèces

L'aire d'étude rapprochée est quasi-exclusivement composée de prairies mésophiles à hygrophiles de fauche. Cette dernière également enclavée au sein d'une zone urbaine pavillonnaire. Ces habitats sont utilisés par des espèces comme les pipistrelles, l'Oreillard gris ou la Sérotine commune qui ont des mœurs plus opportunistes et sont localisées sur l'ensemble des milieux.

- Milieux ouverts mixtes avec éléments structurants arborés et buissonnants

Les milieux ouverts et semi-ouverts sont présents en faible quantité sur l'aire d'étude rapprochée et ne sont pas particulièrement diversifiés. On retrouve ainsi des prairies de fauches entourées de fourrés et haies buissonnantes ainsi que quelques jardins arborés.

Ces habitats ouverts et semi-ouverts sont favorables à la chasse de plusieurs espèces de chauves-souris comme la Barbastelle d'Europe, les pipistrelles, les murins ou encore l'Oreillard gris.

- Milieux anthropiques

Les bâtiments autour de l'aire d'étude rapprochée offrent des possibilités de gîtes pour les espèces anthropiques comme la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, la Sérotine commune et l'Oreillard gris.

De même, les murets en pierre regroupant des anfractuosités et cavités pourraient accueillir certaines espèces pour le gîte estival.

Par ailleurs, et pour l'ensemble des espèces, l'aire d'étude rapprochée offre des habitats supports à des routes de vol (lisières, prairies de fauche, haies arbustives). Ainsi, les haies buissonnantes et les plantations arborées sont des corridors écologiques pour le transit des individus à une échelle locale.

Les espèces dites « de contact » comme la Barbastelle d'Europe ou encore les oreillards sont très exigeants sur les continuités du paysage et les structures de lisières arborées.



*Haie arbustive*



*Murets et constructions urbaines*



*Muret en pierre*



*Muret et jardin arboré*

*Habitats d'espèces/cortèges d'espèces sur l'aire d'étude rapprochée*

#### 2.3.7.3.3. Potentialités de présence de gîtes

Le terme de « gîte » regroupe tous les gîtes fréquentés par les chauves-souris lors de l'hibernation, du transit, de l'estivage, de la mise-bas, de l'accouplement et du repos nocturne. Les connaissances relatives à ces différents types de gîte sont variables, les gîtes d'hibernation et de mise-bas étant généralement les plus étudiés. Les gîtes peuvent être séparés, en fonction de l'affinité des espèces, en quatre catégories : gîtes anthropiques, gîtes arboricoles, gîtes cavernicoles et gîtes rupestres.

Au sein de l'aire d'étude rapprochée :

- Les jardins arborés et les haies buissonnantes ne semblent pas contenir de cavités arboricoles favorables au gîte estival des chauves-souris.
- Aucun gîte anthropique n'a été observé. Cependant, les murets en pierre entourant les prairies de fauche regroupent quelques cavités et anfractuosités pouvant accueillir quelques petites espèces anthropophiles comme la Pipistrelle

commune. La plupart des espèces anthropophiles observées sur l'aire d'étude rapprochée gîtent très certainement au sein des constructions urbaines localisées aux alentours.

#### 2.3.7.4 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Tableau 27 : Statuts et enjeux écologiques des chiroptères remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique   | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |                |                  | Enjeu spécifique | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée  | Enjeu contextualisé |  |
|--|------------------------|--------|----------------------|-----|----------------|------------------|------------------|--|---------------------|--|
|  | Europe                 | France | LRN                  | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de rareté |                  |  |                     |  |
| <b>Groupe des murins (<i>Myotis sp.</i>) - Sous-groupe des murins de petite taille</b> |                        |        |                      |     |                |                  |                  |  |                     |  |
| Murin de Natterer<br><i>Myotis nattereri</i>   | An. IV                 | Art. 2 | LC                   | NT  | -              | Mineure          | Moyen            | <u>Ecologie :</u><br><b>Milieux :</b> massifs forestiers (anciens avec feuillus), zones agricoles extensives, bonne adaptation aux zones urbanisées.<br><b>Gîtes d'hiver :</b> principalement cavernicoles (grottes, mines, caves, tunnels, ponts hors gel) ; T° basses de 0 à 8°C ; très rarement à la surface (arbres creux, bâtiments froids)<br><b>Gîtes d'été :</b> cavités arboricoles et constructions (ponts, bâties) ; préférence pour les endroits confinés (loges, drains, anfractuosités)<br><b>Territoire de chasse :</b> déplacements allant jusqu'à 2-6 km de distance du gîte, domaine vital d'une colonie de 500 à 1 300 ha ; surtout dans les massifs anciens de feuillus (parfois résineux avec nichoirs), allées, lisières, prairies bordées de haies, ripisylves, vergers, petites cultures, jardins, arbres isolés, petits boisements ; au sein de bâtiment proches des nurseries<br><u>Activité au sol :</u><br>L'espèce a été contactée à 16 reprises au total, durant les 3 nuits d'écoute et au niveau des 2 détecteurs, dont 14 contacts lors de la première nuit d'écoute (15/05/2024) et 15 contacts au niveau du premier détecteur. <b>L'activité de cette espèce sur l'aire d'étude rapprochée est considérée comme localement forte.</b><br><u>Gîtes :</u><br>L'espèce est présente sur l'aire d'étude rapprochée uniquement en transit et en chasse principalement en période printanière de dispersion des individus. Cette espèce ne se reproduit pas sur l'aire d'étude rapprochée, ni à proximité immédiate. <b>Aucun gîte arboricole ni anthropique identifié pour cette espèce.</b> | Moyen               |  |
| Murin à moustaches<br><i>Myotis mystacinus</i>   | An. IV                 | Art 2  | LC                   | LC  | Dét.           | Mineure          | Faible           | <u>Ecologie :</u><br><b>Milieux :</b> habitats mixtes, ouverts à semi-ouverts, boisés, agricoles, villages et zones humides<br><b>Gîtes d'hiver :</b> cavernicoles (petites caves, grottes, mines, carrières), plus rarement dans les bâties ou cavités arboricoles.<br><b>Gîtes d'été :</b> espaces disjoints plats (derrières volets, linteaux, bardages, panneaux, nichoirs plats), moins souvent dans les bourrelets et crevasses de vieux troncs.<br><b>Territoire de chasse :</b> de 650m à 3 km de distance d'un gîte, une colonie ayant un domaine d'une vingtaine d'hectares ; au-dessus de marais, zones humides arborées, plans d'eau ; longe les bâtiments, près d'éclairages, jardins, préférant les parcs aux grands vieux arbres ; longe les lisières, chemins et rivières de sous-bois.<br><u>Activité au sol :</u><br>L'espèce a été contactée à 1 reprise au niveau du 2ème détecteur, durant la première nuit d'écoute (15/05/2024). <b>L'activité de cette espèce sur l'aire d'étude rapprochée est considérée comme globalement très faible.</b><br><u>Gîtes :</u>  | Faible              |  |

| Nom vernaculaire<br>Nom scientifique               | Statuts réglementaires |        | Statuts patrimoniaux |     |                | Enjeu spécifique | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé   |        |
|--|------------------------|--------|----------------------|-----|----------------|------------------|---|---|--------|
|  | Europe                 | France | LRN                  | LRR | Dét.<br>ZNIEFF | Niveau de rareté |   |   |        |
|  |                        |        |                      |     |                |                  |   | L'espèce est présente sur l'aire d'étude rapprochée uniquement en transit et en chasse en période printanière de dispersion des individus. <b>Cette espèce ne se reproduit pas sur l'aire d'étude rapprochée, ni à proximité immédiate. Aucun gîte arboricole pour cette espèce.</b>  |        |
| <b>Groupe Sérotules</b>                            |                        |        |                      |     |                |                  |   |   |        |
| Sérotine commune<br><i>Eptesicus serotinus</i>     | An IV                  | Art 2  | NT                   | LC  | -              | Mineure          | Moyen   | <p><u>Ecologie :</u><br/> <b>Milieux</b> : espèce anthropophile de plaines, habitats ruraux et urbains, milieux mixtes variés.<br/> <b>Gîtes d'hiver</b> : sous les toitures, greniers frais, dans les cloisons, églises fraîches à hygrométrie moyenne (50 - 70 %), plus rarement en milieu souterrain ou arboricole.<br/> <b>Gîtes d'été</b> : bâtiments chauds (combles, murs disjoints, derrière des structures verticales (volets, plaques), sous les toitures) ; supporte des températures très élevées.<br/> <b>Territoire de chasse</b> : à 3-6 km de la colonie, sur un domaine s'étendant en moyenne sur 1 500 ha ; milieux ouverts mixtes, bocages, prairies, lisières, zones humides, parcs, zones urbaines éclairées ; évite les massifs fermés.</p> <p><u>Activité au sol :</u><br/> L'espèce a été contactée à 35 reprises au total, durant 2 nuits d'écoute et au niveau des 2 détecteurs, dont 17 et 18 contacts durant la première et la dernière nuit d'écoute (15/05/2024 et 18/07/24). <b>L'activité de cette espèce sur l'aire d'étude rapprochée est considérée comme forte ponctuellement ?</b></p> <p><u>Gîtes :</u><br/> Espèce qui a été contactée en période de mise bas notamment en sortie de gîte vers 22h. <b>Cette espèce gîte en dehors de l'aire d'étude rapprochée et probablement à proximité au sein de constructions urbaines.</b></p> | Moyen  |
| <b>Groupe des oreillards (<i>Plecotus sp.</i>)</b> |                        |        |                      |     |                |                  |   |   |        |
| Oreillard gris<br><i>Plecotus austriacus</i>       | An. IV                 | Art 2  | LC                   | LC  | -              | Mineure          | Faible  | <p><u>Ecologie :</u><br/> <b>Milieux</b> : plaines, milieux agricoles traditionnels, villages ou espaces verts urbains.<br/> <b>Gîtes d'hiver</b> : combles, fissures de falaises, gîtes souterrains (petites caves, grottes naturelles, mines).<br/> <b>Gîtes d'été</b> : dans les bâtis (combles, disjointements étroits de charpentes, linteaux, derrière panneaux aux murs).<br/> <b>Territoire de chasse</b> : jusqu'à 6 km d'un gîte, domaine vital important (&lt;75 ha) ; milieux ouverts, arbres solitaires, jardins et lisières proches des éclairages, rarement en massifs feuillus.</p> <p><u>Activité au sol :</u><br/> L'espèce a été contactée à 29 reprises au total, durant 3 nuits d'écoute et au niveau des 2 détecteurs, dont 15 et 10 contacts au cours des deux premières nuits d'écoute printanières (15/05/2024 et 10/06/2024). <b>L'activité de cette espèce sur l'aire d'étude rapprochée est considérée comme très forte ponctuellement sur l'aire d'étude, notamment en période printanière de dispersion des individus et de recherche de gîtes estivaux.</b></p> <p><u>Gîtes :</u></p>  | Faible |